

IDENTIFICATION

Numéro de membre ou de dossier : |

Nom : |

Prénom : |

Courriel : |

Téléphone : |

INSTRUCTIONS

Vous avez déclaré avoir été reconnu coupable d'une sanction disciplinaire.

Vous devez remplir ce formulaire et le transmettre à l'Ordre. Veuillez déclarer l'existence de toute décision d'un conseil de discipline, du Tribunal des professions ou d'un organisme similaire qui vous a imposé une radiation, une révocation de permis ou une mesure de même nature.

Si vous n'êtes pas encore membre de l'Ordre, ce dernier peut refuser de vous délivrer un permis ou de vous inscrire au tableau, s'il estime que la protection du public le justifie. L'Ordre peut également prendre une telle mesure si vous ne transmettez pas ce formulaire et tout autre renseignement ou document requis pour l'étude de votre dossier.

Si vous êtes déjà membre de l'Ordre, ce dernier peut vous radier ou limiter ou suspendre votre droit d'exercice, s'il estime que la protection du public le justifie. L'Ordre peut également vous radier si vous ne transmettez pas ce formulaire et tout autre renseignement ou document requis pour l'étude de votre dossier. Veuillez noter que la déclaration que vous ferez n'entraîne pas automatiquement l'imposition d'une mesure contre vous.

Sauf s'il s'agit d'un refus ou d'une omission de transmettre un renseignement ou un document, l'Ordre n'imposera aucune mesure contre vous avant de vous avoir donné l'occasion de présenter vos observations. Pour tout renseignement supplémentaire, contactez la Direction du secrétariat et des affaires juridiques au 514 845-6141 ou 1 800 461-6141.

DÉCISION DISCIPLINAIRE

1. Veuillez inscrire les informations requises concernant tous les ordres ou organismes professionnels au Québec, au Canada et à l'étranger dont vous êtes membre ou avez été membre.

ORDRES OU ORGANISMES PROFESSIONNELS

Nom de l'ordre ou de l'organisme	Province, territoire ou pays	Numéro de permis	Date d'obtention du permis	Date de révocation du permis	Date de l'imposition de la radiation ou de la révocation de permis.

EXPLICATIONS

2. Veuillez indiquer la nature et les circonstances de l'infraction ayant mené à une décision de révocation de permis, de radiation du tableau ou la nature et les circonstances de l'infraction ayant mené à toute autre sanction similaire.

DOCUMENTS À FAIRE PARVENIR

Veillez joindre au présent formulaire les documents suivants :

- jugement(s) de l'ordre, de l'organisme professionnel ou du tribunal d'appel qui a imposé la révocation de permis ou la radiation du tableau ou toute autre sanction similaire ;
- tout autre document que vous jugez pertinent.

DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je certifie et affirme solennellement que les informations fournies dans le présent formulaire ainsi que tous les documents joints et/ou envoyés par la poste sont vrais, exacts et non altérés.

Je consens à ce que l'Ordre des ingénieurs du Québec contacte, s'il y a lieu, les personnes ou les organismes qui ont rédigé, signé, produit ou certifié les documents constituant mon dossier afin d'en vérifier l'exactitude et la véracité.

Je comprends qu'une fausse déclaration, une omission de rapporter un fait ou la transmission de faux documents, de documents altérés ou obtenus frauduleusement peut entraîner la suspension ou le rejet de ma demande d'inscription au tableau de l'Ordre s'il s'agit de ma première inscription au tableau. Cependant, si je suis déjà inscrit au tableau, cela peut plutôt entraîner des sanctions disciplinaires.

Signature	Jour (JJ)	Mois (MM)	Année (AA)
-----------	-----------	-----------	------------

Veillez retourner ce formulaire dûment rempli et signé ainsi que tous les documents requis par courriel à l'adresse suivante : aff.jur@oiq.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Direction du secrétariat et des affaires juridiques
ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal QC H3B 2S2